



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

New letter Europe N°69 du 8 Novembre 2025



Pour une Europe qui avance ! les propositions de Mario DRAGHI

L'Union européenne traverse une période de grande fragilité, marquée par ses divisions internes, une gouvernance figée et une incapacité à répondre aux défis géopolitiques. Mario Draghi, ancien président de la BCE, alerte sur la nécessité d'un « fédéralisme pragmatique » fondé sur des coalitions de volontaires.

La Hongrie de Viktor Orban s'isole, cherchant à bloquer l'adhésion de l'Ukraine et à créer un bloc eurosceptique avec la Slovaquie et la République Tchèque. Orban multiplie les alliances avec des dirigeants populistes et tente de jouer les médiateurs entre Trump et Poutine. L'UE, incapable d'exclure un État membre, reste vulnérable face à ces manœuvres.

Draghi propose une avant-garde européenne dotée d'institutions propres pour avancer sur des sujets stratégiques. Des coalitions émergent déjà sur la défense, l'énergie ou la protection des mineurs en ligne. Ce modèle rappelle les coopérations renforcées de Jacques Delors. La question reste : les Européens écouteront-ils Draghi ou continueront-ils à ignorer les signaux d'alarme ?

Source : *La Matinale Europe du 30 octobre 2025*



L'UE s'accorde pour une réduction de 90% des gaz à effets de serre d'ici 2040

Le 5 novembre 2025, après de longues négociations, les pays de l'Union européenne ont conclu un accord visant à réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2040, par rapport aux niveaux de 1990. Ce compromis, obtenu avant la COP30 au Brésil, a nécessité de nombreuses concessions pour rallier les États les plus réticents, notamment l'Italie.

Les États membres pourront acheter jusqu'à 5 % de crédits carbone à l'étranger, avec une possibilité d'extension à 10 % lors d'une révision future. Le marché du carbone pour le transport routier et le chauffage des bâtiments sera repoussé à 2028, à la demande de la Hongrie et de la Pologne. Une clause de révision tous les deux ans permettra d'ajuster les objectifs si nécessaire. Les ONG environnementales dénoncent un accord affaibli, malgré l'annonce d'un objectif ambitieux. La pression diplomatique liée à la COP30 a été déterminante pour aboutir à ce compromis qui concilie ambition climatique et compétitivité économique.

Dans une Europe marquée par un glissement politique à droite, les priorités climatiques sont reléguées derrière les enjeux de défense et d'économie. Un diplomate européen reconnaît que le compromis n'est pas idéal, mais nécessaire dans un monde complexe. L'accord permet à l'UE d'arriver à la COP30 avec une position commune. Il illustre les tensions entre ambition écologique et réalités politiques. Malgré les critiques, il marque une avancée dans la politique climatique européenne. L'avenir dira si les engagements seront tenus et se traduiront en actions concrètes.

Source : *Ouest France* du 5 novembre 2025



A qui profite la Politique Agricole Commune de l'Union européenne ?

La Politique agricole commune (PAC) est le principal poste de dépenses de l'Union européenne, représentant environ un tiers de son budget. En 2024, 56,2 milliards d'euros ont été distribués aux 27 États membres, principalement via le FEAGA (aides directes) et le FEADER (développement rural). La France est le premier bénéficiaire avec 9,4 milliards d'euros, suivie par l'Espagne (6,3 milliards) et l'Allemagne (6 milliards). À l'opposé, Malte reçoit à peine 30 millions d'euros.

Pour certains pays, la PAC constitue une part majeure des fonds européens perçus : 69,5 % en Irlande, 60,6 % en Autriche, 57 % en France. En revanche, au Luxembourg, en Belgique et à Malte, cette part est très faible. La répartition des aides suscite des critiques pour sa forte concentration : 20 % des agriculteurs français détiennent 52 % des terres et reçoivent 51 % des subventions. À l'échelle européenne, 20 % des agriculteurs perçoivent 81 % des aides. Les aides PAC représentent en moyenne 74 % du revenu des agriculteurs français en 2021. Les éleveurs bovins et céréaliers sont les plus dépendants, contrairement aux maraîchers, viticulteurs ou aviculteurs.

Chaque État membre doit publier la liste des bénéficiaires des aides PAC. Le FEAGA dispose de 291,1 milliards d'euros pour 2021-2027, et le FEADER de 95,5 milliards. Le FEADER finance l'innovation, la compétitivité agricole et l'inclusion sociale en milieu rural. La PAC reste essentielle pour le revenu agricole, mais son efficacité et sa répartition sont régulièrement remises en question. Elle illustre les tensions entre la solidarité européenne et les inégalités territoriales.

Source : *Toute l'Europe* du 3 novembre 2025

